

Le docteur Henri MOUFLIER



Médecin à Villers-Cotterêts 1894 - 1932
Conseiller général de l'Aisne 1913 - 1932
Maire de Villers-Cotterêts 1919 - 1929

Le 31 octobre 1932, veille de la Toussaint, à 10 heures du matin, Villers-Cotterêts connaît une animation exceptionnelle, un rassemblement de personnalités fort diverses. Qu'on en juge : deux préfets, le préfet de l'Aisne, Angelo Chiappe, le préfet Liard, secrétaire général de la Préfecture de Police, qui représente Jean Chiappe, frère du précédent ; le sous-préfet de Soissons ; deux sénateurs, MM. René Hachette (Aisne) et Jean Vassal (Oise), deux députés, M. Rillart de Verneuil et le futur ministre de l'agriculture, Georges Monnet ; le président du Conseil Général de l'Aisne, Henri Lamarre ; le doyen du Conseil Général de la Seine, Ambroise Rendu ; le maire de Soissons, ancien député de l'Aisne, Fernand Marquigny ; de nombreux conseillers généraux et conseillers d'arrondissement ; le maire de Villers-Cotterêts, Rémi Baraquen, entourée de deux de ses adjoints, Maurice Lecuyer et Max Dussuchal, et de la plupart de ses conseillers municipaux ; de nombreux maires des communes voisines, de l'Aisne et de l'Oise ; tout ce qu'on peut imaginer comme représentants du monde judiciaire, notarial, médical ; des industriels, des directeurs d'écoles, des instituteurs ; les représentants des différentes

administrations locales ; et même des représentants du Gotha à la tête desquels se trouvent un duc et une duchesse ; et surtout - et avant tout - la foule de ceux qui ne sont, ni ne seront jamais des notables.

Le drapeau de l'Hôtel-de-Ville est en berne, cravaté de noir, les becs de gaz brûlent en veilleuse, le verre recouvert de crêpe. La plupart des usines sont fermées.

Le corbillard de la Maison de retraite - le corbillard des pauvres - se dirige vers le cimetière du Pleu. Et cette foule le suit, évaluée à plusieurs milliers de personnes, peut-être par exagération. Elle est précédée par l'Harmonie municipale, exécutant la « Marche Funèbre », d'une délégation de l'U.N.C., des Légionnaires, des médaillés militaires, des Archers, du Secours Mutual, de la Fraternelle du Chemin de Fer « le Qui Vive », du personnel de l'Équipage Menier en tenue, des enfants des écoles, des sapeurs-pompiers.

Un second char est nécessaire pour transporter les couronnes de fleurs offertes par les habitants du quartier, les médecins de Villers-Cotterêts les membres de la Légion d'Honneur, les médaillés militaires, l'U.N.C., le Conseil Municipal de Villers-Cotterêts bien sûr et plusieurs conseils municipaux de communes du canton, l'Harmonie municipale, la Maison de retraite du département de la Seine, les habitants de Bonneuil-en-Valois (commune de l'Oise), par MM. Gaston, Georges et Jacques Menier et aussi par les membres de l'Équipage Menier et encore par le personnel de cet Équipage.

On remarque deux très jolies couronnes de fleurs naturelles offertes et portées par deux hospitalisés de la Maison de retraite, un homme et une femme.

Que se passe-t-il ?

Eh bien, Villers-Cotterêts enterre son ancien maire. On peut se demander ce qu'il penserait de tout ce faste, de ce déploiement de foule et de luxe, lui qui avait exprimé le désir que fut utilisé, pour ses obsèques, le corbillard des déshérités, celui de la Maison de Retraite.

Sur ce point, ce vœu, on l'a vu, fut exaucé.

En l'espace de six mois, le département de l'Aisne perdait ainsi trois de ses serviteurs :

— le 5 avril 1932, Guy de Lubersac, sénateur de l'Aisne (il avait été élu au Sénat en janvier 1920), Maire de Faverolles, s'éteignait à Paris.

Héros de la Grande Guerre, aviateur intrépide, ancien commandant de l'aéronautique du X^e Corps d'Armée, le capitaine de réserve de Lubersac s'était lancé, la guerre finie, dans la reconstruction et avait été élu Président de la Confédération Générale des Coopératives de Reconstruction. Il existe un monument, élevé à Soissons, place Saint-Christophe, à la mémoire des coopératives de reconstruction et de leur président, et inauguré par le président Lebrun en 1935.

Une solide amitié existait entre Henri Mouflier et Guy de Lubersac. Si le premier représentait le canton au Conseil Général, le second le défendait au Sénat. Ils se complétaient l'un l'autre ; à l'occasion de telle intervention, ils se repassaient le dossier pour le défendre dans leurs instances respectives ; bref, ils poursuivaient une très cordiale collaboration et complémentaire.

Le marquis de Lubersac, châtelain de Maucreux, dominait de sa haute taille, voisine de 1,90 m, toutes les réunions, toutes les manifestations. Or, Madame Mouflier usait, à l'égard de certains familiers, du qualificatif « Mon petit », Lubersac n'y échappait pas. C'était « Mon p'tit marquis ».

— Moins d'un mois après, le 6 mai 1932, Paul Doumer, venu à la vente des Écrivains Anciens Combattants, dans les salons de la Fondation Salomon de Rothschild, rue Berryer, tombait sous les balles de Goruloff, malgré l'intervention courageuse de Claude Farrère.

Paul Doumer avait commencé sa carrière politique à Laon, avait été député de l'Aisne dès 1888, s'était installé une résidence d'été à Anizy-le-Château en 1902, avait été élu conseiller général de ce canton. Porté à la tête du Conseil Général de l'Aisne, il n'avait quitté cette présidence et celle du Sénat, que pour la magistrature suprême. Paul Doumer et Henri Mouflier avaient cheminé ensemble, sans discontinuité, dix-huit années durant et spécialement pendant les quatre terribles années de guerre. Cela rapproche...

D'autre part, ils étaient sensiblement de la même génération, leur différence d'âge n'étant que de huit ans. Certains traits de caractère les rapprochaient aussi : un patriotisme intransigeant, une certaine idée du devoir civique, basée sur le travail et sur l'action (non pas le simple goût au travail, mais une véritable passion, un acharnement pour la tâche journalière. Tout ce qui n'est pas axé sur l'action doit être considéré comme accessoire). Et puis, vraisemblablement, une même idée politique, orientée vers un radicalisme modéré, vers un parti du centre.

On ne s'étonnera donc pas de retrouver, dans les papiers du docteur Mouflier, une lettre du 9 Juillet 1923, à en-tête du Sénat, faisant état de rapports cordiaux et suivis :

« Mon cher collègue et ami, je vous ai parlé du poste de commandement du XI^e Corps d'Armée où j'avais trouvé le général de « Maud'huy le 2 juin 1918, au matin, moment où l'ennemi s'est avancé « jusqu'à moins de cinq kilomètres de Villers-Cotterêts. Dans la traversée rapide faite l'autre jour de votre Ville, je n'avais pas reconnu la « maison alors occupée par le Général. Renseignement pris, c'est au « bureau de poste de Villers-Cotterêts que le poste de commandement « du XI^e Corps était installé. La position était d'ailleurs intenable pour « un État-Major et le poste de commandement dut être porté, ce soir « même du 2 juin, à Ivors, où il est resté jusqu'au jour où nous avons « repris l'offensive. Le 2 juin 1918 fut un des jours critiques de la « guerre et la forêt de Villers-Cotterêts y a joué heureusement son rôle « de couverture de Paris. Votre affectueusement dévoué.
« Paul Doumer ».

On ne sera pas davantage surpris que le nouveau Président de la République convie à déjeuner, à l'hôtel de la préfecture de l'Aisne, le dimanche 26 juillet 1931, un mois et treize jours après son élection, son ancien collègue à l'assemblée départementale.

Et on sera moins surpris encore qu'Henri Mouflier fasse partie de la délégation du département de l'Aisne, admis à suivre les funérailles nationales du Président, à Notre Dame de Paris, le 12 mai 1932.

Et, le 28 octobre 1932, à 20 heures 30, Henri Mouflier s'éteignait à son tour, presque subitement, après une première alerte dont il n'avait pas voulu tenir compte, et qui l'avait terrassé quelques jours plus tôt, tandis qu'il présidait la délégation cantonale.

Il mourait dans cette maison du 21 rue de Paris (aujourd'hui 27, place du Docteur Mouflier) qu'il n'avait jamais quittée depuis son arrivée à Villers-Cotterêts en 1894, trente-huit ans plus tôt ; mais alors, la rue de Paris s'appelait rue de Largny, qui changea de nom en 1909.

Que de chemin parcouru en près de quarante ans, que d'évènements, heureux et malheureux, trop souvent tragiques !

Nous verrons successivement l'homme, le médecin, le conseiller général, le maire, mais nous retiendrons qu'il fut surtout et avant tout, médecin. Et, pour en avoir confirmation, il suffit de se reporter au numéro du 6 novembre 1932 du « Démocrate de l'Aisne » où son directeur Antoine Ceccaldi signe un article « sur une tombe trop tôt ouverte ». Qu'y lit-on ?

« Il était tout sourire, toute amabilité, toute bonté. Si le hasard, ce Dieu du jour, le jeta, bien malgré lui dans les bagarres politiques dont il conservait au fond de lui-même une horreur instinctive, ce fut toujours à son corps défendant. Appelé par ses fonctions de docteur, qu'il exerça avec un rare désintéressement, à guérir les corps, il se trouva un beau matin contraint à ajouter à son effort quotidien, la guérison des âmes. »

Cette carrière de médecin, qu'il avait choisie tout jeune, alors qu'il était d'origine terrienne, il devait l'exercer comme un sacerdoce. Il attend la cinquantaine - exactement 47 ans et demi - pour briguer son premier mandat politique, celui de conseiller général. Il vient d'avoir 54 ans lorsqu'il fait son entrée - et avec quel brio - à la mairie.

Et, la veille de son enterrement, où dressera-t-on une chapelle ardente ? Tout naturellement à la Maison de Retraite, au château François 1^{er}, où, durant près de quarante ans, il a soigné des vieillards deshérités, abandonnés.

L'HOMME, LE MÉDECIN

Henri, Oscar Mouflier naît à Saint-Simon, sous le Second Empire, le 20 novembre 1865. Saint-Simon est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Quentin, un bourg rural du Vermandois, qui avait, à l'époque, une population de l'ordre de 600 habitants. Le père est Hypolite Mouflier, né au début du règne de Louis-Philippe, en 1833. Il est cultivateur. La mère est Adèle Franchette. Ils auront six enfants. L'aîné, Gaston, sera chef de travaux pratiques de chimie à l'école de médecine de Reims, avant de reprendre, dans cette ville, une pharmacie à l'enseigne des « 6 Cadrans », place des Logis Coquault, non loin de la cathédrale. Le second, Jules, reprendra la ferme familiale. Avec sa sœur Lucie, la troi-

sième, ils formeront une association de célibataires endurcis et auront bien de la peine : la ferme sera rasée en 1914, touchée à nouveau en 1940. Le quatrième est Léonce qui habita Soissons. Henri est le cinquième. Il sera suivi d'une sœur, Berthe.

Je fus, dans mon enfance, à Saint-Simon. Celà devait se situer aux environs des années 1925. Le docteur Mouflier avait prêté à son fils sa voiture pour accomplir cet exploit : partir dans le courant de l'après-midi et rentrer à Villers-Cotterêts après avoir diné à Saint-Simon. Si j'ai bonne mémoire, la voiture était une Zedel, une « conduite intérieure », ce qui était rare à l'époque où circulaient surtout des torpédos (et ici, au risque d'être accusé de narcissisme, je relaterai un évènement qui me touche. Le 9 août 1922, Charles Mouflier, fils aîné d'Henri, avait épousé à Paris, Charlotte Wiernsberger sœur de ma mère. Celà explique pourquoi, tout enfant, j'eus l'occasion d'approcher le docteur Mouflier dans sa vie de tous les jours, ce qui me permet aujourd'hui, dans cet essai de biographie, de ne pas me référer uniquement à des coupures de journaux ou à des témoignages de seconde main. Ainsi, les petites filles d'Henri Mouflier sont mes cousines germanines ; l'une d'elles conserve de nombreux papiers de famille et m'en a fait profiter largement. Je lui exprime ici mon affectueuse reconnaissance).

Je reprends mon récit. C'était un beau jour d'été et nous allâmes tout naturellement faire un tour de jardin, sous la conduite de la tante Lucie. Il y avait dénormes citrouilles. Mon oncle Charles commença à plaisanter sur les citrouilles sous l'œil réprobateur de sa femme. Dois-je le dire ? De Saint-Simon, j'ai tout oublié, sauf les citrouilles. On ne doit jamais plaisanter devant les enfants.

Le jeune Henri fera ses études classiques au lycée de Saint-Quentin. En août 1881, le Recteur de l'Académie de Douai lui délivre le « certificat d'examen de grammaire » dont la lecture laisse rêveur. En effet, il y est certifié que « le jeune Mouflier » est en état d'expliquer les textes français, latins, grecs et anglais, qu'il possède une connaissance suffisante :
« 1°) des grammaires française, latine, grecque et anglaise,
« 2°) de l'histoire romaine et de la géographie de la France,
« 3°) du calcul numérique et des notions préliminaires de géométrie « plane, de géologie, de botanique, de dessin ».

Cinq ans après, en 1886, il a vingt ans, il est lauréat de l'École de Médecine de Reims. Il y poursuivra ses études médicales, étant à nouveau lauréat en 1887, 1888 et 1889, un véritable abonnement. Il aura le privilège, tant à l'école qu'aux hôpitaux de Reims, où il sera interne par la suite, d'avoir des maîtres qui laisseront un nom sur le plan local et, peut-être, au-delà : Luton, Arthur Décès, Moret, Jolicaur, Langlet, Pozzi (ces noms constituent aujourd'hui une véritable promenade à travers les rues de Reims). Pour l'instant, Henri Mouflier mène deux affaires de front : ses études et son mariage. A 23 ans, le 9 septembre 1889, il épouse à Reims, Aline Barbelet (1), 19 ans, fille d'un négociant en vins de champagne. Fait rare pour l'époque, ce n'est pas un mariage de présentation ; c'est un mariage d'inclination et, fait plus surprenant encore, le promis n'a pas terminé ses études. Il n'est encore qu'Officier de santé (ce grade

(1) Elle aura une nièce, Thérèse Biebuyck, qui épousera, en 1919, Henri Dequecker d'où les liens de parenté des familles Mouflier et Dequecker.

n'existe plus aujourd'hui et il faut rappeler ici que, jusqu'en 1892, les Officiers de santé étaient autorisés à exercer la médecine, sans avoir le titre de docteur). L'acte de mariage mentionne qu'un contrat a été reçu par M^e Adolphe Mandron, notaire à Reims. Ce notaire et ces jeunes mariés ne se doutent pas que, 57 ans plus tard, dans ce même hôtel de Ville, détruit et reconstruit, le petit fils du premier, Michel Mandron, épousera Annette Mouflier, petite-fille des seconds.

Le jeune ménage s'installera à Saint-Amand - aujourd'hui Saint-Amand-sur-Fion - gros bourg d'un millier d'habitants, proche de Vitry-le-François. C'est là qu'Henri Mouflier s'initiera à la médecine rurale et y prendra goût. C'est là aussi que viendra au monde, rue du Nocet, à la chandeleur 1891, le premier enfant, Charles.

Henri Mouflier soutient sa thèse le 16 mai 1894. Son diplôme de docteur en médecine de la Faculté de Paris est daté du 10 juillet 1894. Il est signé de Gustave Leygues, ministre de l'Instruction Publique. (à titre anecdotique, ce dernier n'a pas encore 40 ans, il s'illustrera comme ministre de la Marine).

Le sujet de la thèse n'est pas fait pour nous étonner : « Considération sur l'Asepsie et l'Antiseptie dans la chirurgie rurale ». Voyons un extrait de son introduction :

«... s'il fallait, à la campagne, pour pratiquer la chirurgie aseptique, «ces installations luxueuses que l'on ne rencontre que dans les grandes «cliniques, il ne serait jamais permis aux praticiens des petites villes et «des campagnes de se livrer à la chirurgie courante... Aussi mon but est- «il de prouver qu'en chirurgie rurale, le praticien abandonné à lui-même, «le plus souvent mal secondé, obligé d'opérer dans un logis mal éclairé, «peu propre, n'ayant pas d'étuve, encore moins d'autoclave, pourra, s'il «le veut, réaliser une asepsie chirurgicalement suffisante, sinon bactério- «logiquement parfaite... Aussi bien, il convient de réagir un peu contre «les exigences et les complications que quelques chirurgiens ont appor- «tées en ce point de vue pratique : car l'asepsie a eu comme l'antisepsie «ses outrances de règles et ses intransigeants de doctrine.»

Et voici la conclusion :

«On devra donc chercher à réaliser l'antisepsie avec tous les moyens indi- «qués plus haut et aussi strictement que possible, et surtout l'asepsie, qui «n'est en somme que la forme rigoureuse de la propreté qui, on le voit, «est à la portée de toutes les pratiques. Nous entendons que l'asepsie sim- «ple est communément satisfaisante. Elle s'improvise avec les plus pau- «vres ressources. Elle vise autant le pansement que l'opération «d'urgence. Car la netteté primitive vaut mieux que tout nettoyage ulté- «rieur. Le praticien ne devra donc jamais oublier ce principe de Volk- «mann : le premier pansement décide du sort du malade».

On le voit, un style simple, dénué de tout pédantisme et qui correspond au caractère et au bon sens terrien de notre impétrant.

Troublante prémonition assurément que le choix du sujet de cette thèse ! Vingt ans plus tard, le docteur Mouflier sera chirurgien par la force des choses, dans les conditions les plus dramatiques, dans une installation de fortune, un hôpital militaire auxiliaire, campé dans une école, où il lui faudra mettre en pratique ces préceptes.

Le 28 mai 1894, un médecin de 40 ans, Gustave Maurice Préaux, meurt en son domicile de Villers-Cotterêts, 21 rue de Largny. Il était né à Saint-Denis (Île de la Réunion). Il laisse une veuve de 34 ans, née Marie Constance Bourgeois, et deux fils, Joseph 8 ans et Henri 4 ans.

Les témoins à l'acte de décès sont deux notables cotteréziens : Henri Vendrand, docteur en médecine, et Jules Laille, pharmacien.

Ce décès prématuré est à l'origine de l'installation à Villers-Cotterêts du docteur Mouflier qui succède au docteur Préaux.

Le ménage Mouflier-Barbelet n'a, apparemment, aucune attache qui le relie à Villers-Cotterêts ; il n'y possède aucun lien familial. On ne peut que se perdre en suppositions sur ce choix de Villers-Cotterêts et se demander si le docteur Vendrand, qui était un intime de la famille Préaux, ne serait pas à l'origine de la venue dans notre ville de ce jeune confrère de 28 ans, qui y aurait pris ses fonctions en ce mois de mai 1894, c'est-à-dire au moment de sa soutenance de thèse. Il se serait installé très rapidement avec sa femme et son fils dans la maison où exerçait son prédecesseur.

Mais quelle est cette maison ? Elle fut celle de notre grand Demolombe, ancien Doyen de la Faculté de Droit de Caen, civiliste réputé, souvent cité dans les manuels de droit, qui l'avait achetée en 1860 pour venir se retirer à Villers-Cotterêts à l'heure de la retraite. En fait, il mourut à Caen, le 21 février 1887 et sa petite nièce, Madame Grévin, née Milet, en hérita. (2)

L'immeuble fut adjugé en 1888 au profit du docteur Préaux, qui ne l'aurait ainsi habité que six ans, sauf s'il en était locataire auparavant. Et le docteur Mouflier en sera déclaré adjudicataire, moyennant le prix de 28.000 francs, à l'audience des criées du Tribunal civil de Soissons du 9 juillet 1903, sur jugement rendu à la requête du subrogé-tuteur des deux enfants mineurs Préaux.

Pour qui a vu les titres de propriété (3) les prix sont éloquents. Jean Charles Demolombe avait acheté, en 1860, au prix de 26500 francs ; Gustave Préaux, en 1888, à 25300 francs ; Henri Mouflier, en 1903, à 28000 francs. En l'espace de 43 ans, le prix d'un immeuble de 26500 francs a progressé de 1500 francs. Quelle leçon pour les économistes modernes que ces 28000 francs or (stables) qui sont devenus 28000 centimes (instables) !

Cette maison fut ensuite occupée par le docteur Lucien Bellière, successeur du docteur Mouflier ; Elle est aujourd'hui habitée par le docteur Frédéric Assémat, petit-fils d'Urbain Assémat, qui fut lui-même un jeune confrère et un excellent ami d'Henri Mouflier.

Cette maison a, par conséquent, la particularité d'être une maison de médecin depuis une centaine d'années, sans avoir connu le moindre intermédiaire. C'est un record difficile à égaler.

A l'époque où s'installe notre jeune médecin, Villers-Cotterêts compte environ 4800 habitants, si l'on excepte le millier de pensionnaires du « château », sorte de ville dans la ville. Par contre, les villages du canton sont plus peuplés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il n'y a que trois méde-

(2) Jean JOUBERT " un grand juriste cotterézien : Jean-Charles Demolombe 1804 - 1887 (bull. de la Fédération tombe XXII (1977)

(3) Nous remercions le docteur Bellière qui nous les a aimablement communiqués.

cins. Les deux autres sont Henri Vendrand (déjà cité) et Gustave Brassart. Curieusement, ils seront, tous les trois, maires de Villers-Cotterêts. Henri Vendrand sera élu en remplacement de Jean Dhervillez le 20 Mai 1900 et mourra le 5 octobre de la même année, âgé de 63 ans. Gustave Brassart sera élu maire à la suite, le 2 décembre 1900 et le demeurera trois ans et demi seulement. Quant à Henri Mouflier, nous verrons qu'il deviendra maire le 10 décembre 1919.

A l'arrivée d'Henri Mouflier, en 1894, Henri Vendrand est médecin-chef à la Maison de retraite du département de la Seine, ce qui n'exclut bien entendu pas la tenue d'un cabinet privé. Son buste est toujours visible dans la cour des Dames, visage solennel et sévère encadré de favoris, dominant l'inscription «Dr H. Vendrand, Médecin de la Maison 1865-1900».

Le 18 juillet 1894, quelques semaines après son arrivée à Villers-Cotterêts, Henri Mouflier est nommé médecin-adjoint à la Maison de retraite. L'arrêté de nomination est signé du Préfet de police Louis Lépine, celui du concours et celui aussi qui sera l'un des membres de la Société Historique de Villers-Cotterêts dès sa création, en 1904.

Après la mort du docteur Vendrand, Henri Mouflier est promu médecin à la Maison de retraite (quartier des femmes) par un arrêté du 14 janvier 1901. Il sera médecin-chef par la suite.

En 1896, heureux évènement familial : naissance de Jacques, le deuxième enfant, le 22 décembre. Les témoins sont Henri Vendrand - encore lui - et François Miel, propriétaire. Jacques sera le créateur de Val d'Isère. Il y recevra le président Lebrun le 7 juillet 1937, pour l'inauguration de la route la plus haute d'Europe qui passe au col de l'Iseran. La photographie officielle les montre coiffés d'un bérét.

Et comment se comporte ce médecin en clientèle particulière, dans la période de l'entre deux guerres, à défaut de l'avant-guerre que je n'ai pas connue ? Barbiche blanche, le lorgnon pincé au nez, toujours gai, toujours pressé, conservant son pardessus pour gagner du temps - toujours le même pardessus droit, ample, verdâtre, qui fera plus tard le désespoir de ses petites-filles, déjà coquettes - il lance un chaleureux bonjour, va droit au lit du patient et lui tapote les joues s'il est enfant. Alors, il demandait une serviette pour nous ausculter, glissait lentement son oreille sur notre poitrine, nous rentrait comme une crêpe, passait au dos, faisait glisser sur nos côtes ses doigts en les tapant l'un sur l'autre, nous palpait en tous sens. Il fallait respirer, souffler, tousser, dire « ah ! » tirer la langue. Pour finir, il lui fallait l'indispensable cuillère à entremets qui, bien sûr, était dans le buffet de la salle à manger, au rez-de-chaussée. Le diagnostic était fait, restait l'ordonnance. Une potion mais pas une potion commercialisée, une potion avec formule. M. Laille la fabriquait, la « préparait » voilà l'origine du mot « préparateur en pharmacie ».

Au bout de trois jours, on était guéri. Alors, le flacon de potion à demi entamé nous était retiré. On protestait. La potion était si bonne ! Ce qui faisait dire aux détracteurs : « Mouflier, qu'il s'agisse d'une influenza ou d'un cor au pied, il ordonne toujours la même potion ». En réalité, le bon docteur était un fin psychologue et, s'adressant aux enfants, il s'évertuait à inclure dans ses formules quelque ingrédient qui contrariait un goût amer et évitait les scènes qu'on imagine.

S'ils allaient à la consultation, qui avait lieu « de midi à 2 heures tous les jours » (sauf le dimanche) et où il y avait affluence, les familiers avaient un privilège : passer les derniers. Toutefois, ils attendaient dans la salle à manger, longue pièce donnant sur la cour intérieure. Il y avait en permanence de magnifiques livres d'images, destinés aux enfants de passage. En face, de l'autre côté de la cour, dans la partie médicale, règne une atmosphère de ruche. Madame Mouflier s'occupe des soins et on ne sait jusqu'à quel point Gustave, l'homme de confiance, ne vient pas faire office d'aide-infirmier lorsqu'il en a fini avec les voitures. On ne chôme pas dans cette maison !

S'il visite des pauvres, le docteur Mouflier ne leur apporte pas seulement ses soins. Il les réconforte, il les aide. On chuchote que, s'il trouve le dénuement, il ne demande pas d'honoraires et qu'à son départ, discrètement, il glisse une pièce sur l'oreiller. Il ne faut pas oublier que nous sommes à une époque où les assurances sociales n'existent pas encore, ce qui ne signifie pas qu'il n'existe aucune mesure d'assistance.

S'il fallait un témoignage supplémentaire à l'exercice de sa profession de médecin, on pourrait le trouver dans un article intitulé : « Une belle figure qui disparaît », signé d'un enfant du pays, Robert Poulaine, dans le Radical Soissonnais du 6 novembre 1932, dont il est Directeur politique : « Mais ce qui apparaît comme plus touchant encore « que la foule immense qui accompagne le corbillard, dans les heures qui ont précédé et « suivi immédiatement l'échéance fatale, c'est la fièvre d'anxiété qui « s'empara des esprits dès qu'on sut « le docteur » touché car depuis vingt « ans dans le canton de Villers-Cotterêts, on ne désignait plus autrement « M. Mouflier, ainsi qu'on dit « le père » au sein de la famille. Des femmes vinrent, à pied, de lointains villages, prier au seuil de son foyer « pour sa guérison et quand la nouvelle se répandit de la fin, les travailleurs quittèrent les champs, l'usine et l'atelier pour venir saluer une dernière fois celui qui, peut-être un jour, les avait délivrés de la souffrance « humaine. »

Nous venons de voir le médecin. Et quel est l'homme ?

Il a des goûts simples. Pas de villa au Touquet. Pas de sports dispensieux, sauf l'équitation dans les premières années. Il chasse à tir, là où on l'invite. Il joue à la longue paume dans le parc du château ; il est même président de la société locale. Sa tenue est fort simple aussi. Le plus souvent en culottes de cheval, entourées de bandes molletières, ceci pour faciliter ses visites dans les campagnes. Parfois, il arbore un veston à col chevalière. Celà ne l'empêche pas de bien porter l'habit ou la jaquette, lorsqu'il le faut. Il est l'opposé d'un snob. Et pourtant il a un certain goût des grandeurs. On le verra plus loin, lorsqu'il s'agit d'organiser des cérémonies officielles.

Son seul luxe, on le trouve peut-être dans les voitures. Il abandonnera très vite la carriole du médecin de campagne. Il sera l'un des tout premiers, sinon le premier, à posséder une automobile à Villers-Cotterêts. Une photo de Juin 1902 le montre au volant de sa « Gladiator » ayant à ses côtés le pharmacien Desmons, son presque voisin. Derrière, assis presque en équilibre, le fidèle Gustave et un garde forestier. La voiture



Le Docteur Mouflier au volant de sa Gladiator

n'a ni pare-brise, ni portes, ni marchepied, ni éclairage. On en est aux balbutiements de l'automobile. Avant 1914, il possèdera deux voitures, l'une, d'un usage courant, l'autre qui demeure le plus souvent au garage, parce qu'elle est trop grande et qu'elle consomme trop.

M. et Mme Mouflier ont à leur service un ménage : M. et Mme Gustave Radet. Ceux-ci font partie intégrante de la famille. Philomène veille sur la maison et les fourneaux pendant que Madame Mouflier seconde son mari. Gustave, on l'a vu, veille sur tout ce qui est traction, au début, animale par la suite mécanique. Ils élèvent en même temps, sur place, leurs enfants.

Henri Mouflier est un homme de contact, s'intéressant à tout, attiré autant par les humbles que par les puissants.

Lorsqu'il sera maire, il s'attachera à la fanfare municipale. Il assistera à ses répétitions, quand il le pourra, et fera voter sa promotion en Harmonie.

Il sera très proche de la section des Sapeurs-pompiers. Ce sera l'une de ses grandes joies que de fêter la Saint-Henri avec ses musiciens.

Et quelle joie aussi que ces aubades, sous ses fenêtres, au petit jour, quel que soit le temps, chaque premier janvier !

En même temps, il ne peut imaginer que des personnalités, qu'elles appartenissent au monde artistique, politique ou industriel, séjournent dans la région sans qu'il voisine avec elles. Et la réciproque est vraie.

— Le célèbre auteur dramatique Henry Bataille (1872-1922) vient-il s'installer au château de Vivières avec son égérie Yvonne de Bray, une solide amitié se noue. Yvonne, pendant la guerre, ira jusqu'à réclamer, par lettre, des pommes de terre aux amis Mouflier. Après la guerre, Henry Bataille incitera un de ses amis Rochegrosse, peintre en renom, à faire don à la ville de Villers-Cotterêts d'un immense tableau « Du sang, et des larmes » qui a été exposé au salon des artistes français, et ornera, quarante ans durant, la salle des États. Henry Bataille composera une ode, dédiée à Henri Mouflier, pour une cérémonie patriotique.

— Raphaël Duflos, sociétaire de la Comédie Française, interprète d'Alexandre Dumas, abandonne-t-il sa propriété de Châvres pour venir s'installer dans son «Ermitage» d'Haramont, il dédicace ainsi sa biographie de quarante pages, parue en 1923 : «Au très érudit docteur Mouflier, en souvenir de notre ami Henry Bataille, son voisin de forêt».

— Le prince de Galles vient-il participer à une chasse à courre en forêt de Retz, en 1924, le maître d'équipage, Gaston Menier, magnat du chocolat du même nom, adresse au docteur Mouflier, une lettre qui est reproduite en tête de la brochure faisant le récit de cette chasse. Elle débute ainsi : « Mon cher Maire, Vous m'avez manifesté le désir de conserver dans la bibliothèque de la ville de Villers-Cotterêts, le petit «compte-rendu très familier et interne que j'avais écrit pour rappeler à «nos amis la chasse intéressante que S.A.R. le prince de Galles avait bien «voulu accepter de venir suivre avec nous dans la forêt de Retz le 12 janvier 1924.

«C'est avec plaisir que je vous envoie un exemplaire de ce très court «opuscule...»

Lorsque chaque année, aux premiers jours de septembre, lady Milner, femme de l'ancien Vice-Roi des Indes, négociateur de l'accord de Doulens (mort en 1925), vient se recueillir sur la tombe de son fils, le second-lieutenant Georges Edward Cecil, au cimetière britannique de la route de Vivières, M. et Mme Mouflier accueillent chez eux cette grande dame, une familière de Georges Clemenceau, Madame Mouflier poursuivra cette hospitalité jusqu'en 1939.

Et nous arrivons à ce que j'ai appelé « un certain goût des grandeurs ».

Lorsque se pose, en 1923, la question de la présidence de l'inauguration du Monument aux morts, dont l'édification avait posé tant de problèmes, la municipalité aurait pu se contenter de faire appel, par exemple, au vainqueur de la bataille du 18 juillet 1918 qui avait délivré Villers-Cotterêts du feu des canons ennemis, le général Mangin. Ce n'était pas assez pour Henri Mouflier, il fallait frapper plus haut. Et à qui s'adressait-il ? Tout simplement au Président de la République Française de la Grande Guerre, Raymond Poincaré, et simultanément à un chef militaire, non pas, par exemple, au Commandant en chef des Armées fran-

çaises, mais au Généralissime des Armées alliées, le maréchal Foch. Et il obtient l'accord de l'un et de l'autre. Mangin viendra aussi. Ce fut l'occasion, pour Henri Mouflier d'un morceau d'éloquence, ce dimanche 22 Juillet 1923, car il aimait les discours ; prendre la parole en public était pour lui un plaisir. Rappelant aux enfants les grandes pages de notre histoire nationale, il leur dit : « dans ce livre d'histoire, il y a encore des «pages blanches, et c'est vous qui les remplirez, mais nous ne voulons «pas que vous les écriviez avec des caractères de sang. Ceux que nous «honorons aujourd'hui sont morts pour la France et nous voulons que «vous viviez pour la France.»

Trois ans après, Foch revenait à Villers-Cotterêts, en pays de connaissance. Il était accompagné de Weygand et de Gouraud. Je revois encore ce dernier, à pied, dans le rue de Soissons, avec sa barbe en pointe et sa manche étoilée, vide du bras perdu aux Dardanelles. C'était dans la matinée du 14 novembre 1926, quelques heures avant l'inauguration du monument de l'observatoire Mangin, à la Tour Réaumont.

Ainsi que l'a écrit le correspondant de l'Argus Soissonnais, Maurice Bertram : « Comme il (Henri Mouflier) avait été en rapport avec nombre «de personnalités, c'était une joie de l'entendre égrener des souvenirs. Il «avait le don de faire revivre les personnages. Il savait égayer ses moins «dres propos. Il avait le mot « rosse » qui égratignait mais jamais ne bles-sait.»

Et, en famille, qui est-il ?

Un grand père attendri, très proche, mais qui n'est pas souvent là.

Cependant, entre deux visites, il se faufile régulièrement au n° 13 de la rue de la République (plus tard, ce sera au n° 14) « Voilà Apère » Apère, c'est la contraction de grand-père qu'à inventée l'aînée de ses quatre petites-filles, Monique. Ce surnom demeurera. Toute la famille l'appelle ainsi.

LE CONSEILLER GÉNÉRAL

Le mandat de conseiller général du docteur Brassart, libéral, prend fin en août 1913. Il décide de ne pas se représenter. Mouflier saisit l'occasion, bien qu'il ne soit pas de même tendance, pour se lancer une première fois dans l'arène politique. Il se présente comme membre de l'Alliance Républicaine Démocratique, parti de l'ancien président Loubet et du président Poincaré. Son programme tient en quatre points : « 1°) Réforme électorale 2°) liberté de l'enseignement 3°) statut des fonctionnaires 4°) patriotisme sans chauvinisme. » Force est de constater avec un certain amusement ou un décuage certain, que ce programme est toujours d'actualité, 70 ans après.

Il a deux concurrents : son voisin immédiat, Louis Salanson, libéral, qui, plus tard, sera certainement un ami, siègeant à ses côtés, durant dix ans, au Conseil Municipal. (Il portera les cordons du poêle à son enterrement) et Lucien Zech, du parti socialiste S.F.I.O., qui termine ainsi sa profession de foi : « Vous m'aiderez par vos suffrages à barrer la route au « candidat réactionnaire M. Salanson et au candidat auvergnat M. Mouflier. »

Ce dernier obtint 1147 voix et ses deux adversaires réunis 1146 voix. L'élection au premier tour lui échappe de quelques voix. Zech se retire avec 272 voix. Mouflier sera élu à une large majorité au scrutin de ballottage du 10 août 1913.

En 1919, sur 1599 votants, il obtint 1410 suffrages. C'est un triomphe.

Au renouvellement de 1925, il sera encore élu au premier tour, mais de justesse, l'emportant de 148 voix pour 2160 suffrages exprimés sur son concurrent Rémi Baraquin, candidat radical. Nous sommes le 19 juillet 1925. Or, depuis le 10 mai, Rémi Baraquin siège au Conseil Municipal de Villers-Cotterêts, dans l'opposition. La lutte est chaude entre les deux hommes et, c'est bien connu, le pouvoir use.

Et voici le renouvellement de 1931. Pour la quatrième fois successive, Henri Mouflier est élu au Conseil Général et, pour la troisième fois, il est élu au premier tour. C'est un succès : 1232 voix contre son rival Baraquin, son maire, qui n'en a que 763. En effet, la situation s'est inversée. Le 18 mai 1929, Rémi Baraquin a été élu maire de Villers-Cotterêts et Henri Mouflier siège maintenant dans l'opposition au Conseil municipal.

Durant ces dix neuf années de présence ininterrompue au Conseil Général, le docteur Mouflier a siégé sans désemparer à la commission de l'Instruction Publique, de l'assistance et de l'hygiène publiques où ses compétences en ce domaine ont été utilisées.

De plus, à partir de 1924, il a été membre de la commission départementale, délégation de sept membres, supprimée par la récente loi de décentralisation et dont le rôle consistait à assurer la permanence de l'assemblée départementale entre les sessions.

NI DÉPUTÉ, NI SÉNATEUR

En janvier 1924, Henri Mouflier reçoit une lettre du sénateur Léon Chênebenoit, ainsi libellée : « Mon cher ami... Personne dans l'arrondissement de Soissons ne serait plus digne que vous d'être envoyé à la « Chambre, personne n'y arriverait avec une telle expérience et personne « n'y rendrait autant de services. Permettez à quelqu'un que vous avez « toujours traité comme un ami de vous dire, de vous dire profondément « que, dans l'intérêt de votre pays, de notre pays, c'est votre devoir « d'accepter. »

Henri Mouflier ne fut pas candidat aux élections législatives.

En juin 1932, c'est le maire de Soissons, Fernand Marquigny, conseiller général, ancien député, qui lui écrit, à propos des élections sénatoriales :

« Mon cher Collègue et ami, Ainsi que vous avez dû l'apprendre par la presse, le congrès du parti Républicain radical et radical socialiste qui « s'est tenu à Laon jeudi dernier, m'a désigné comme candidat aux élections sénatoriales du 10 juillet prochain... J'ai lu dans la presse que « vous aviez l'intention que je juge très légitime de poser également votre « candidature. S'il en est ainsi, la compétition ne pourra être, entre nous, « que cordialement courtoise. Si vous n'êtes pas candidat, je serais heu-

«reux de pouvoir compter sur votre appui... Je ne puis avoir quelque chance que si certains républicains modérés veulent bien me faire confiance.»

Henri Mouflier ne présente pas davantage sa candidature aux élections sénatoriales, mais je pense, au vu d'autres correspondances, qu'il aurait aimé succéder à son ami Guy de Lubersac et qu'il abandonna cette idée pour ne pas se livrer à des luttes fratricides.

Robert Poulaïne voit dans cette attitude d'Henri Mouflier un autre mobile : «N'eussent été sa modestie et son désintérêt, nul doute «qu'il eut pu prétendre à de plus hautes fonctions politiques. Mais il était «trop profondément attaché à Villers-Cotterêts, à son canton, pour penser qu'il pouvait abandonner ses malades et ses amis et se consacrer à «tout un département. Sollicité de briguer un siège au Sénat, c'est ce «scrupule qui lui dicta sa réponse négative.»

Ce fut René Hachette qui fut élu à la place laissée vide par Guy de Lubersac.

LA GUERRE

Moins d'un mois après la déclaration de guerre du 3 août 1914, c'est Charleroi, la poussée des Allemands sur Paris, la bataille de l'Ourcq. Villers-Cotterêts sera occupée par les Allemands le 1^{er} septembre 1914. Comme bien des parents, les Mouflier sont inquiets sur le sort de leurs deux fils. Charles est maréchal des logis de dragons. Ils n'en ont aucune nouvelle. Et voici qu'on leur apporte une carte-postale fraîchement imprimée : «Belgique lanciers français sur la route». En tête du peloton, ils reconnaissent leur fils. Jacques n'a que dix-huit ans, mais les Allemands ont réquisitionné l'automobile et ont exigé un chauffeur. Aussi se trouve-t-il au volant de cette voiture, en pleine bataille de l'Ourcq, cotoyant Von Kluck. La voiture sera détruite.

Le docteur Mouflier et sa femme ont pris une décision : ne pas partir, ne pas abandonner les blessés. Dès l'ouverture des hostilités, ils ont ouvert un hôpital temporaire avec le concours de «L'Union des Femmes de France», hôpital installé dans l'école de garçons et dans la pension de Mademoiselle Grasse qui est contigüe. Il faut citer ici ceux qui œuvrèrent si courageusement auprès de leur médecin-chef jusqu'au 15 avril 1915, date à laquelle l'hôpital auxiliaire 106 devra fermer ses portes pour permettre la réouverture de l'école de la rue Démoustier (4).

Ce sont : le médecin-adjoint Lerot avec sa longue, très longue barbe noire, la comtesse de Semellé, présidente de l'U.F.F., Mme Desmons, secrétaire, Mme Mildé, trésorière, Mme Henri Mouflier, infirmière major, Melle Helen Poidatz, directrice administrative et infirmière-chef, Mme Berjot. Cette liste est très incomplète. Il est toujours hasardeux de vouloir refaire l'historique d'une période troublée qu'on n'a pas vécue tant les relations sont contradictoires. Dieu sait la fragilité des témoignages humains et aussi, parfois leur sectarisme ! C'est pourquoi, je me bornerai à relater deux correspondances officielles : la première est une lettre du 5 avril 1915 du général Dubois, commandant la VI^e armée :

«A Monsieur le docteur Mouflier, médecin chef de l'hôpital temporaire «n° 106. Au moment où va cesser de fonctionner l'hôpital temporaire

(4) Souvenirs écrits de M. Robert Landru.

«n°106, je tiens à reconnaître le dévouement, le zèle et la compétence que vous avez déployés dans la direction de cette formation sanitaire. Vous êtes resté seul médecin civil à votre poste pendant l'occupation de Villers-Cotterêts et vous avez prodigué vos soins au cours de la bataille de la Marne, et depuis lors, à plus de 1200 blessés ou malades de la VI^e armée. Vous avez su vous assurer le concours le plus complet des dames infirmières de l'Union des Femmes de France dont le dévouement et l'abnégation ne sauraient trop être loués. En vous adressant mes plus chaleureux remerciements pour les soins que vous avez donnés aux blessés et malades militaires de la VI^e armée, je tiens à vous féliciter hautement de votre belle conduite et de la façon dont vous avez rempli votre devoir professionnel.»

La seconde est une lettre de M. Théodore Steeg, Ministre de l'Intérieur, du 16 avril 1920. Le futur Président du Conseil écrivait :

«Monsieur le Docteur, j'ai l'honneur de vous adresser, avec mes félicitations personnelles, copie de la citation dont vous avez été l'objet et qui a été insérée au Journal Officiel de ce jour.

«Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de M. le docteur Mouflier, médecin à Villers-Cotterêts, Conseiller Général (Aisne) : Modèle de dévouement et de courage, s'est consacré depuis le début des hostilités à la cause publique. Dégagé des obligations militaires a pris, à Villers-Cotterêts, et en dépit de violents bombardements, la direction de l'hôpital de la Croix Rouge où il a prodigué sans relâche ses soins aux malades et blessés civils et militaires. S'est dévoué corps et âme à sa mission de bienfaisance et de confiance communicative, témoignant d'une réelle vaillance et de qualités civiques unanimement reconnues.»

Cette citation portait attribution de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel.

De son côté, Madame Mouflier avait été décorée de la Croix de Guerre avec une citation non moins élogieuse. Un extrait d'un carnet de notes, signé E.R., paru en décembre 1916 dans le Bulletin de l'Aisne, journal de solidarité entre les Réfugiés, sous le titre : «les Allemands à Villers-Cotterêts» nous conte une piquante anecdote dont elle fut l'héroïne.

«Samedi 5 septembre 1914 18 heures. On me parle d'un incident qui aurait pu avoir des suites sérieuses et qui se serait produit à l'ambulance de la rue Démoustier. Je vais aux informations et j'apprends qu'aujourd'hui, vers midi, un officier de cavalerie voulait pénétrer, à cheval, dans l'ambulance. Mme M... R, qui dirige cette ambulance, se présente et demande à l'allemand ce qu'il veut - loger mes hommes et chevaux, ici, dit-il - Mme M... R lui fait remarquer que cela n'est pas possible car, mettre des chevaux dans un hôpital, c'est vouloir troubler le repos des blessés et, de plus, les exposer au tétanos, maladie due au fumier. L'Officier vexé de cette résistance, prétend alors imposer sa volonté, mais Mme M... R ne se laisse pas intimider et lui disant encore qu'un hôpital n'est pas une écurie : avant d'entrer dans l'ambulance, lui déclare-t-elle, vous devrez me passer sur le corps. Surpris par ce geste énergique, l'allemand garde le silence quelques instants, salue, fait demi-tour et se retire avec ses hommes.»

LE MAIRE

Mil neuf cent dix neuf. Nous voici dans l'après-guerre. Au lendemain de cette guerre qui devait être « la dernière des dernières ».

Il suffit maintenant de repartir d'un bon pied, de choisir de bons administrateurs, donc dévoués.

Quelle est la situation d'Henri Mouflier à la veille des élections municipales prévues pour le 30 novembre 1919 ? Du côté familial, il est marié depuis trente ans ; il est stimulé par une femme qui demeure en admiration devant son mari après tant d'années de vie commune. Leurs deux fils, encore célibataires, sont rentrés de la grande tourmente galonnés, décorés, indemnes. Du côté professionnel, il n'a que des satisfactions. Certains malades ont pour lui une sorte de vénération. Du côté politique, un quasi plébiscite vient de le conforter dans ses fonctions de Conseiller Général. Son attitude pendant la guerre lui confère une sorte d'auréole. Décidément la vie sourit à Henri Mouflier. Pourquoi ne serait-il pas maire, comme le fut Vendrand, comme le fut Brassart ?

Et lui qui n'a jamais été conseiller municipal, forme une liste de vingt trois membres. Cette liste est élue intégralement le 30 novembre 1919. Henri Mouflier est élu maire, le 10 décembre suivant, à l'unanimité moins une voix (la sienne). C'est son prédécesseur, M. Ernest Tétu, maire depuis 1908 qui a ouvert la séance, avant de donner la présidence au doyen d'âge, M. François Miel, M. Gaye est élu premier adjoint, M. Auguste Leblanc, deuxième adjoint. A la suite du décès de M. Gaye, M. Leblanc sera promu premier adjoint, le 26 août 1921, et M. Lucien Rambach sera élu deuxième adjoint. Les 3 et 10 mai 1925, on vote pour le renouvellement du conseil municipal. Deux conseillers de l'opposition font leur entrée à l'assemblée communale : MM. Rémi Baraquin et Gaston Dreyfus. Henri Mouflier est réélu maire, le 17 mai 1925 par 20 voix. Il manque la sienne et il y a, bien sûr, deux bulletins blancs. Les deux mêmes adjoints sont réélus, auxquels s'ajoutera M. Sauvanet le 12 décembre 1925.

Les 5 et 12 mai 1929, on vote à nouveau pour le renouvellement du Conseil municipal, M. Baraquin vient en tête. Henri Mouflier est le second, c'est dire sa cote personnelle, alors que seulement deux de ses colistiers sont élus. En toute logique, M. Baraquin est élu maire, le 28 mai 1929, par 18 voix. Il y a 3 bulletins blancs, bien sûr, correspondant à la nouvelle opposition.

Ainsi s'achève le mandat de maire d'Henri Mouflier qui aura duré du 10 décembre 1919 au 18 mai 1929.

Il convient ici de parcourir les registres des délibérations du Conseil municipal durant les dix ans où Henri Mouflier exerça les fonctions de maire. En effet, si l'on s'attache à sa vie publique, c'est bien là qu'on trouvera l'essentiel de son action. Henri Mouflier se donna corps et âme à cette fonction de premier magistrat municipal qui le passionnait.



Moufflier, Poincaré, Mangin (2^e rang), Foch.

Les principales réalisations sont les suivantes :

- Transformation de l'ancienne institution Alexandre Dumas (l'ancienne pension Vérité) située grande rue de Soissons, en école maternelle, achevée en 1927.
- Construction d'un monument aux morts, inauguré en 1923, entraînant la suppression de ce qui restait de la Tour de l'horloge, et le réaménagement de la place du marché.
- Installation d'une horloge électrique sur cette place.
- Acquisition, en 1921, de la maison Papillon qui permettra la mise à l'alignement des Nationales 2 et 36 et le remodelage de la place du marché et permettra, après démolition de l'immeuble, en 1928, la construction ultérieure par l'État d'un hôtel des postes ;
- Electrification de la Ville, envisagée dès 1921 et entreprise en 1924 Installation des premières lampes destinées à l'éclairage public en août 1925.
- Déplacement du marché sur la place du château en 1923 et aménagement de cette place.
- Construction d'un deuxième réservoir d'eau en 1923, le long de la route d'Haramont.
- Concession à la Société électrique de Villers-Cotterêts du pompage des eaux, en 1926, la station d'Haramont venant d'être électrifiée.
- En 1923, achat de dommages de guerre pour 142000 fr. pour faire face à d'importants travaux.
- Réfection de la statue d'Alexandre Dumas en 1925.
- Participation à la création d'un service de nourrissons, section de la Mutualité maternelle de Paris en 1926.
- En vue de l'installation de Bains-douches, échange, entériné en 1928, d'une partie de la propriété communale, rue du Parc, dénommée "Maison Duez",

contre un immeuble 34, rue du 18 juillet. Soulte de 25.000 fr. en faveur de la ville.

— Décision de créer un stade municipal, fin 1928.

Le tout, accompagné d'une gestion financière rigoureuse, se traduisant par des budgets en équilibre et des comptes administratifs faisant apparaître un excédent.

Nous reprenons ici la séance du 18 mai 1929 qui va voir l'élection de M. Baraquin comme maire.

Le docteur Mouflier est là pour l'ouvrir et proclamer le résultat des élections.

M. Baraquin prononce un discours modéré, se présentant « comme un homme pénétré de justice et de paix sociale, et invoquant le calme et la plus grande tolérance » (ce sont ses propres paroles). Il ne prononcera pas le nom de son prédécesseur. Quatre adjoints sont élus :

MM. Gaston Dreyfus

Maurice Lécuyer

Max Dussuchal

Léon Ringuier

A la séance du 25 mai 1929, c'est la constitution des commissions. Henri Mouflier se fera élire à celle des finances et d'administration générale, également à la commission scolaire et de la caisse des écoles.

Le 11 août 1929, il est créé une commission des sports, qui doit s'attacher au problème du stade. Henri Mouflier fera aussi partie de cette commission.

Et il faut voir cet homme qui fut à la barre dix ans durant, qui fut à l'honneur, aujourd'hui rétrogradé au rang de simple conseiller, il faut voir cet homme poursuivre sa tâche comme si de rien n'était. C'est qu'il se passionne pour la vie de sa petite cité. Il paraît ignorer l'amertume.

A peu près chaque matin, on le voit traverser la place du Monument, escorté de ses deux chiens setters, et prendre d'un pas alerte le chemin de la mairie, comme précédemment.

Il assistera scrupuleusement aux séances du conseil municipal et, loin d'être un opposant systématique, il apportera une collaboration nuancée.

Justement, en janvier 1932, Henri Mouflier n'est pas d'accord sur certains aspects de la politique municipale, particulièrement en matière financière.

Il adresse sa démission au préfet de l'Aisne, suivi par ses collègues de l'opposition. Les démissions sont acceptées, provoquant une élection partielle de 6 conseillers, le 6 mars 1932. Tous sont réélus. Mouflier, en tête, obtient 72,31 % des voix.

Le 22 octobre 1932, Henri Mouflier assiste à la séance du conseil municipal, pour lui, ce sera la dernière.

Comme vous l'avez vu, il s'éteignait le 28 octobre, subitement ou presque, juste le temps d'envoyer chercher un prêtre pour mourir dans la foi de ses ancêtres. Il allait avoir 67 ans.

Le plus bel hommage qui pouvait lui être fait, ce fut assurément celui que ses adversaires lui rendirent au cours de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 1932, la première qui fut tenue après sa disparition.

Sur pétition des habitants et proposition de M. Dussuchal, adjoint au maire, le conseil municipal décidait à l'unanimité moins deux voix «de donner à la place principale de Villers-Cotterêts, le nom d'Henri Mouflier». Honneur insigne si l'on réalise qu'à l'exception de la rue Tronchet, pas une place, pas une rue de Villers-Cotterêts ne portait alors le nom d'un ancien maire.

Jacques CHAUVIN